

## BR IFIC 2879 – NOUVEAUTÉS

A l'issue de tests concluants effectués par les administrations et le Bureau des radiocommunications concernant la version expérimentale, le Bureau a l'honneur de communiquer aux membres de l'UIT-R la version opérationnelle de l'application «Système de notification et de règlement des cas de brouillages causés par les systèmes à satellites» (SIRRS), qui permet aux administrations de soumettre des rapports et d'échanger des informations concernant les cas de brouillages préjudiciables affectant les services spatiaux.

A compter du 1er septembre 2018, les soumissions officielles de rapports et l'échange ultérieur d'informations concernant les cas de brouillages préjudiciables affectant les services spatiaux pourront être effectuées via l'application en ligne SIRRS, qui est accessible sur le site web du Département des services spatiaux ou à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-R/space/SIRRS/Pages/default.aspx>.

La soumission de documents par courrier électronique ([brmail@itu.int](mailto:brmail@itu.int)) ou par télécopie (+41 22 730 5785) continuera d'être acceptée, au cas où l'accès au système soulèverait des difficultés, ou si l'examen par le Comité du Règlement des radiocommunications est demandé.

Le Bureau invite les administrations et les opérateurs qui n'ont pas encore ouvert leur compte à procéder à l'enregistrement suivant les indications données dans la Lettre circulaire CR/428 et sur le site web de l'application SIRRS. Les utilisateurs issus des administrations, des opérateurs de satellites et des agences spatiales qui ont été enregistrés pendant la période expérimentale seront maintenus à des fins officielles à compter du 1er septembre 2018.

De plus amples informations sont données dans la Lettre circulaire CR/435 du BR en date du 28 août 2018.

\*\*\*\*\*

### **Amélioration de la fonctionnalité de saisie des zones de service dans les logiciels GIMS et SpaceCap du BR**

- Le logiciel GIMS (version 11.3.1) a été modifié afin, d'une part, d'inclure tous les codes des zones géographiques visées dans certains renvois ou certaines résolutions qui comprennent des pays ayant des territoires représentés par différents codes de zone géographique et, d'autre part, de permettre de sélectionner tout ou partie des codes désignant des zones géographiques différentes de celles de l'administration notificatrice pour la zone de service afin de faciliter la tâche de saisie des administrations concernant leurs territoires.
- Le logiciel SpaceCap (version 8.0.7) a été modifié afin de permettre de sélectionner tout ou partie des codes désignant des zones géographiques différentes de celles de l'administration notificatrice pour la zone de service afin de faciliter la tâche de saisie des administrations concernant leurs territoires pour l'élément de données C.11.a de l'Appendice 4 (zone de service en tant que liste de pays ou d'appellations géographiques).

Ces deux logiciels sont disponibles dans l'actuelle BR IFIC (répertoire BR\_Soft).